



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 septembre 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 21 septembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; de M. Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; et de M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique, et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence portant sur la « Protection des civils en période de conflit armé », tenue le jeudi 17 septembre 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Abdou **Abarry**



Annexe I

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Il y a deux ans, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2417 (2018), dans laquelle il demandait à être informé promptement de l'apparition, dans des contextes de conflit armé, de risques de famine et d'insécurité alimentaire généralisée causées par les conflits. C'est pourquoi je me présente devant les membres du Conseil aujourd'hui, rejoint par Qu Dongyu et David Beasley, pour mettre en lumière l'insécurité alimentaire croissante et le risque de famine dans plusieurs pays.

Les famines ont existé tout au long de l'histoire de l'humanité, et presque tous les pays en ont souffert. Mais, fait remarquable, le monde a fait des progrès considérables dans leur prévention à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle. Les famines sont aujourd'hui moins fréquentes et moins meurtrières pour trois raisons principales.

Premièrement, la production et la productivité agricoles ont augmenté. Les denrées alimentaires sont devenues plus largement disponibles et abordables pour des millions de personnes.

Deuxièmement, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a considérablement diminué et leur pouvoir d'achat a augmenté. Au cours des dernières décennies, le taux d'extrême pauvreté est passé de près de 36 % de la population mondiale en 1990 à 10 % en 2015.

Et troisièmement, chaque fois qu'une menace de famine est apparue, les pays et les organisations ont mis de côté leurs divergences et mutualisé leurs connaissances et leurs ressources pour éviter une crise grâce à des actions énergiques.

Avant la maladie à coronavirus (COVID-19), qui risque malheureusement d'anéantir ces avancées, nous en étions arrivés à un point où le risque de famine était cantonné aux situations de conflit. C'est une des raisons pour lesquelles la résolution 2417 (2018) est si importante. Elle reconnaît expressément les liens entre conflits armés, insécurité alimentaire et risque de famine.

Ces liens sont évidents. Les conflits perturbent tous les aspects de la vie. Des civils sont blessés ou tués. Ils sont chassés de leurs maisons, perdent leurs terres et leurs moyens de subsistance. Leurs fermes, leurs réserves alimentaires, leur bétail, leurs infrastructures et leurs services publics sont endommagés ou détruits. Cela fait augmenter le prix des denrées alimentaires et des autres produits de première nécessité, comme l'eau et le carburant. Au fil du temps, les conflits détruisent le tissu social, affaiblissent les institutions publiques et rongent la croissance et le développement économiques. Le coût humain et économique est astronomique. Dans les 10 pays les plus touchés, le coût moyen du conflit est estimé à environ 40 % du produit intérieur brut.

Et aujourd'hui, on constate que la COVID-19 aggrave considérablement la faim. Nous savons, grâce au rapport 2019 du Réseau mondial contre les crises alimentaires, que 135 millions de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë avant même la COVID-19. Désormais, David Beasley et ses collègues du Programme alimentaire mondial estiment que le nombre de personnes souffrant de faim aiguë va presque doubler cette année, pour atteindre 270 millions de personnes. Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale prévoit que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté va augmenter pour la première fois depuis les années 90. Comme toujours, ce sont les plus vulnérables qui paient le plus lourd tribut : les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées.

David Beasley et Qu Dongyu parleront plus en détail de certains des pays qui nous préoccupent le plus, et j'ai fait un exposé au début de la semaine sur deux d'entre eux, le Soudan du Sud et le Yémen (voir S/PV.8757). Je voudrais évoquer brièvement la situation dans trois autres lieux.

Je suis particulièrement préoccupé par la République démocratique du Congo. Près de 22 millions de personnes en République démocratique du Congo sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë, le nombre le plus élevé au monde, en conséquence de la COVID-19 qui aggrave les effets de plusieurs décennies de conflit.

Dans le nord-est du Nigéria, comme nous l'avons dit dans la note blanche que nous avons rédigée à l'intention du Conseil, la violence des groupes armés non étatiques extrémistes est pour une large part responsable de l'augmentation des besoins humanitaires. Il me plaît d'indiquer que nous avons eu des échanges constructifs ces derniers jours avec les autorités nigérianes, et que le Gouvernement a pris des mesures importantes pour améliorer l'accès aux personnes dans le besoin, mesures que nous espérons pouvoir mettre à profit.

Dans la région du Sahel, la recrudescence de la violence et des attaques de groupes armés a provoqué le déplacement forcé de plus d'un million de personnes, dépendantes pour la plupart de l'agriculture. Quelque 14 millions de personnes vivent actuellement en situation d'insécurité alimentaire considérée comme de crise ou d'urgence – le chiffre le plus élevé depuis une décennie. Rien qu'au Burkina Faso, 3,3 millions de personnes sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë et la famine s'aggrave.

Comme je l'ai dit au Conseil le 9 septembre (voir S/2020/897), la pandémie augmente de façon exponentielle l'ensemble des besoins humanitaires au sens large. Et les choses vont empirer. Je ne pense pas que nous ayons encore atteint le pic de la pandémie, or ses effets indirects sont déjà en train d'aggraver la pauvreté, de détruire les moyens de subsistance, de saper l'éducation, de perturber la vaccination et d'exacerber l'insécurité alimentaire, la fragilité et la violence.

L'aide humanitaire contribue à éviter l'insécurité alimentaire. Et les travailleurs humanitaires sont déterminés à rester sur le terrain et à faire leur travail. Mais ils sont exposés à des risques inacceptables. Cette année, plus de 200 travailleurs humanitaires ont été visés par des attaques, dont des dizaines dans les pays que j'ai mentionnés aujourd'hui. Les opérations humanitaires sont victimes d'attaques répétées et d'autres formes d'obstruction à la circulation et à l'accès.

Le droit international humanitaire est une importante ligne de défense contre l'insécurité alimentaire en temps de conflit. L'utilisation de la famine comme tactique de guerre est interdite, tout comme la destruction de biens indispensables à la survie des civils. Le problème, c'est que trop de personnes ne respectent pas la loi. Les parties doivent autoriser et faciliter l'accès humanitaire et protéger les travailleurs et les biens humanitaires.

Au sein du système d'action humanitaire, nous mettons tout en oeuvre pour répondre aux besoins grandissants. Mais les organismes humanitaires risquent d'être submergés par l'ampleur des besoins, et cela va empirer en l'absence d'une aide financière beaucoup plus importante. Il existe des mesures concrètes que le Conseil et, plus largement, les États Membres peuvent prendre.

Tout d'abord, ils peuvent faire pression pour que des solutions politiques pacifiques et négociées soient trouvées pour mettre fin aux conflits armés. Deuxièmement, ils peuvent veiller à ce que les parties à un conflit respectent le droit international humanitaire. Troisièmement, ils peuvent atténuer les répercussions

économiques des conflits armés et de la violence qui y est associée, notamment en mobilisant les institutions financières internationales. Et, quatrième, et c'est de loin le plus important, ils peuvent accroître leur appui aux opérations humanitaires et prendre des mesures plus importantes et plus ambitieuses pour soutenir les économies des pays confrontés à une grave famine de grande envergure.

La hausse de l'insécurité alimentaire est une des conséquences majeures de la COVID-19, comme nous l'avons dit au Conseil le 9 septembre lorsque nous l'avons informé des questions couvertes par la résolution 2532 (2020). L'histoire nous enseigne que, même en plein conflit, la famine peut être évitée. Mais pour cela, il faut agir. Et nous devons agir vite pour être efficaces. Hélas, dans de trop nombreux endroits, il est presque déjà trop tard.

Annexe II

Exposé de M. Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à faire un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se félicite vivement de l'engagement du Conseil sur ce sujet et de sa reconnaissance continue des liens qui existent entre les conflits et la production et l'approvisionnement alimentaires.

Comme les membres du Conseil s'en souviendront, Mark Lowcock, David Beasley et moi-même avons informé le Conseil sur ce sujet en avril (voir S/2020/340). De nombreux membres ont souligné l'importance d'une alerte précoce et d'une action rapide. Des systèmes agroalimentaires bien établis sont essentiels à une paix durable, comme l'ont prouvé le grand succès des révolutions vertes et l'adoption de politiques adéquates dans de nombreuses régions du monde.

Depuis que nous nous sommes parlé il y a cinq mois, la situation ne s'est pas améliorée et le risque de famine plane sur le Yémen, le Soudan du Sud et d'autres pays en raison de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, notamment les conflits.

Au Yémen, la présence continue de criquets pèlerins compromet plus encore la disponibilité de denrées alimentaires. La FAO exhorte toutes les parties concernées à s'efforcer d'accorder l'accès aux opérations de lutte contre ce parasite afin d'éviter qu'il n'aggrave encore la situation qui se dégrade au Yémen et au-delà.

Nous notons avec une vive inquiétude la situation au Burkina Faso, où le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire a presque triplé.

Nous sommes profondément préoccupés par la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, qui montre que la République démocratique du Congo compte désormais le plus grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire jamais enregistré dans un seul pays. Aujourd'hui, 21,8 millions de personnes ne peuvent accéder à une alimentation suffisante au quotidien.

Dans le nord du Nigéria, entre juin et août 2020, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau de crise et d'urgence est de près de 8,7 millions, en hausse de 73 % par rapport au pic de 2019.

Tragiquement, il y a beaucoup d'autres situations dans lesquelles les conflits et l'instabilité, qui sont désormais également exacerbés par la maladie à coronavirus (COVID-19), aggravent la faim et l'insécurité alimentaire aiguë. On le voit tout particulièrement dans les régions où les conflits et d'autres facteurs, tels que les turbulences économiques et les conditions météorologiques extrêmes, plongent déjà les populations dans la pauvreté et la faim.

En Somalie, 3,5 millions de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire entre juillet et septembre 2020. Cette augmentation de 67 %, par rapport au pic de 2019, est due aux triples chocs subis cette année, à savoir la COVID-19, les inondations et l'invasion acridienne. Malgré les nombreux progrès réalisés dans la lutte contre les criquets pèlerins, la FAO ne ménage aucun effort pour poursuivre les opérations sur ce front.

Au Soudan, le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire a augmenté de 64 % entre juin et septembre 2020, pour atteindre environ 9,6 millions de personnes, le plus haut niveau jamais enregistré dans le pays, alors que de graves inondations exacerbent plus encore la situation.

Partout dans le monde, les personnes les plus touchées sont les pauvres des villes, les travailleurs du secteur informel et les communautés pastorales, ainsi que les personnes déjà particulièrement vulnérables, à savoir les enfants, les femmes, les personnes âgées, les malades et les personnes handicapées.

Nous avons besoin de premiers secours et d'une aide rapide pour enrayer la faim, nous avons besoin de prévention et de production à l'échelon local, nous avons besoin de volonté politique et nous avons besoin d'une action collective, car les prévisions pour la sécurité alimentaire en 2020 ne cessent de s'assombrir.

Si nous voulons lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire aiguë, nous devons mettre en place un ensemble de solutions. Les actions humanitaires, de développement et de paix doivent être bien coordonnées et complémentaires. Nos activités doivent se renforcer mutuellement aux niveaux mondial, régional, national et local. Les acteurs humanitaires peuvent apporter les premiers secours. Les systèmes agroalimentaires peuvent remplir une fonction plus durable pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie. La bonne nouvelle concernant les principales cultures en 2020 est que nous aurons une récolte mondiale exceptionnelle. La FAO estime que nous aurons une année record, en hausse de 58 millions de tonnes par rapport à 2019, et ce, grâce à des politiques favorables ; à l'innovation – nouveaux cultivars, intrants agricoles et canaux de commercialisation ; à l'investissement ; et au dur labeur de millions d'agriculteurs. Une paix et une harmonie durables peuvent être obtenues par de bonnes politiques et des investissements dans les infrastructures agricoles et le renforcement des capacités en matière de développement rural, en particulier dans les zones de conflit.

Je suis fermement convaincu que le Conseil peut jouer un rôle essentiel pour faire face à la menace d'insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire en lien avec des conflits en favorisant le dialogue entre les parties afin de trouver des solutions politiques et des approches novatrices pour mettre un terme aux conflits et à la violence. Cela nous permettrait d'intensifier les opérations d'urgence pour sauver des vies et les moyens de subsistance, et d'apporter des réponses humanitaires et de développement mieux intégrées qui s'attaquent aux multiples facteurs d'insécurité alimentaire aiguë.

Une fois de plus, je voudrais assurer le Conseil de l'appui continu de la FAO par le biais de conseils pratiques, d'une assistance technique, de notre plateforme Big Data et de services concrets sur le terrain.

Annexe III

Exposé de M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter aujourd'hui au Conseil de sécurité un exposé sur cette question d'une importance cruciale.

Il y a cinq mois, j'ai averti le Conseil que le monde était à l'aube d'une pandémie de faim (voir S/2020/340). Du fait d'un mélange toxique de conflits, de changements climatiques et de maladie à coronavirus (COVID-19) 270 millions de personnes risquent de se retrouver au bord de la famine. La famine était une possibilité bien réelle et terrifiante dans une trentaine de pays.

Je suis reconnaissant au monde de m'avoir écouté, d'avoir répondu et d'avoir agi. Les pays, grands et petits, ont pris des mesures extraordinaires pour sauver la vie de leurs citoyens et soutenir leur économie, en affectant 17 000 milliards de dollars à la relance budgétaire et au soutien aux banques centrales. Le Fonds monétaire international et les pays du Groupe des Vingt ont lancé une bouée de sauvetage aux pays les plus pauvres en suspendant le remboursement de la dette. Les donateurs ont augmenté leurs contributions en accordant des avances et des fonds supplémentaires pour sauver des vies. Et, avec l'aide de nos bailleurs de fonds, la communauté humanitaire mondiale a lancé une riposte mondiale titanesque et sans précédent contre la COVID-19.

Avec ses partenaires, le Programme alimentaire mondial (PAM) met tout en œuvre pour venir en aide à 138 millions de personnes cette année, ce qui représente la plus forte augmentation de notre histoire. Au cours des six premiers mois de 2020, nous avons déjà acheminé de l'aide à 85 millions de personnes.

Le PAM fait ce qu'il fait le mieux : s'adapter et innover pour répondre aux exigences particulières de la pandémie, en lançant de nouveaux programmes alimentaires et monétaires pour aider les personnes souffrant de la faim dans les zones urbaines ; en aidant plus de 50 gouvernements à renforcer leurs filets de sécurité et leurs programmes de protection sociale pour les plus vulnérables ; et en fournissant des aliments nutritifs à des millions d'élèves qui n'ont pu aller à l'école pendant la période de confinement.

Chaque jour, nous réussissons à maintenir des gens en vie et à éviter une catastrophe humanitaire. Mais ce combat est loin d'être terminé : les 270 millions de personnes qui sont au bord de la famine ont encore besoin de notre aide. Nous faisons à peu près tout ce que nous pouvons pour empêcher que les digues sautent. Mais, sans les ressources dont nous avons besoin, une vague de faim et de famine menace toujours de déferler sur le monde. Et si cela se produit, elle submergera des pays et des communautés déjà affaiblis par des années de conflit et d'instabilité.

Le Conseil de sécurité a pris une décision historique en adoptant la résolution 2417 (2018) et condamné le coût humain des conflits payé en souffrance et en faim. La résolution demandait des systèmes d'alerte rapide efficaces et, une fois de plus, je suis ici pour tirer la sonnette d'alarme.

La crise alimentaire mondiale causée par les conflits et désormais aggravée par la COVID-19 entre dans une nouvelle phase dangereuse, en particulier dans les pays déjà marqués par la violence. Le spectre de la famine plane à nouveau. Nous devons donc faire un pas en avant, et non en arrière : 2021 sera une année décisive.

Sur le plan financier, 2020 a été une année record pour le PAM. Nous avons atteint 8 milliards de dollars pour la toute première fois, mais notre budget a été fixé avant que la pandémie ne frappe. Les économies étaient fortes. Des fonds de réserve

et d'urgence étaient disponibles. Mais aujourd'hui, je suis vraiment inquiet de ce qui va se passer l'année prochaine. Je sais que les gouvernements des États Membres dépensent des milliards pour des plans de relance nationaux. Les budgets nationaux sont serrés ; les réserves sont faibles, voire épuisées ; et les économies se contractent. Mais j'exhorte les membres à ne pas se détourner de leur engagement en faveur de l'aide humanitaire et à ne pas tourner le dos aux populations affamées du monde.

Alors que la COVID-19 a poussé les pays du monde entier à mettre la clé sous la porte, l'équivalent de 400 millions d'emplois à temps plein a été détruit et les transferts de fonds ont diminué drastiquement. L'impact a été ressenti le plus durement par les 2 milliards de personnes qui travaillent dans l'économie informelle, principalement dans les pays à revenu intermédiaire et faible. Déjà à une journée de travail de la faim, vivant au jour le jour, elles n'ont plus d'argent pour acheter leur pain quotidien. Cela crée inévitablement un risque de tensions sociales et d'instabilité croissantes.

Il est essentiel que nous trouvions un équilibre entre des mesures judicieuses pour contenir la propagation du virus et la nécessité de maintenir les frontières ouvertes et les chaînes d'approvisionnement et les flux commerciaux en mouvement. Nous devons également être vigilants et nous prémunir contre les conséquences involontaires qui pourraient frapper le plus durement les personnes les plus pauvres.

Le virus lui-même n'a pas été jusqu'à présent aussi mortel que ce que beaucoup de gens craignaient en Afrique subsaharienne ; c'est une bonne nouvelle. Mais son bilan a été dévastateur à d'autres égards. La London School of Hygiene and Tropical Medicine (Université de Londres spécialisée dans les domaines de la santé publique et de la médecine tropicale) a analysé la fermeture des cliniques de vaccination en Afrique pendant la période de confinement. Elle a calculé que pour chaque décès dû à la COVID-19 évité, jusqu'à 80 enfants peuvent mourir faute de vaccinations systématiques. Il existe un grave danger que les conséquences économiques et sociales plus vastes de la COVID-19 fassent beaucoup plus de victimes que le virus lui-même, surtout en Afrique.

Le soutien continu du Conseil aux programmes humanitaires est donc une question de vie ou de mort – littéralement – pour des millions de personnes dans les pays dont il est question aujourd'hui, et pour plusieurs millions d'autres dans les pays qui sont au bord de la famine. Nous savons qu'il y a déjà 30 millions de personnes qui dépendent uniquement du PAM pour leur survie.

Je voudrais passer maintenant aux pays qui figurent à l'ordre du jour d'aujourd'hui. En République démocratique du Congo, le conflit et l'instabilité avaient déjà réduit 15,5 millions de personnes à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire. La dernière évaluation indique que la recrudescence de la violence et la COVID-19 ont fait monter en flèche ce total à près de 22 millions de personnes, soit une augmentation de 6,5 millions de personnes. Je dois avertir le Conseil que ces chiffres supposent que le PAM est en mesure de maintenir les niveaux actuels d'aide alimentaire. Si nous sommes contraints de réduire nos activités, les perspectives sont encore pires.

Au Yémen, le compte à rebours vers la catastrophe se poursuit après des années de famine provoquée par le conflit, et maintenant la pandémie de COVID-19. Vingt millions de personnes sont déjà en situation critique à cause de la guerre, de l'effondrement de l'économie et de la monnaie, de prix des denrées alimentaires exorbitants et de la destruction des infrastructures publiques. Nous pensons que 3 millions de personnes de plus pourraient maintenant être confrontées à la famine à cause du virus.

Déjà par manque de financement, 8,5 millions de nos bénéficiaires au Yémen ne reçoivent de l'aide qu'un mois sur deux. Nous serons obligés de réduire les rations pour les 4,5 millions restants d'ici décembre si les fonds n'augmentent pas.

La décision des autorités d'Ansar Allah de fermer l'aéroport international de Sanaa la semaine dernière a aggravé une situation déjà insupportable. Seul aéroport du nord du Yémen, il est un point d'accès essentiel pour le personnel humanitaire. L'impossibilité de faire entrer et sortir des gens entravera les efforts que nous déployons pour éviter la famine. Le signal d'alarme au Yémen résonne haut et fort, et le monde doit ouvrir les yeux sur la situation désespérée du peuple yéménite avant que la famine ne s'installe.

Au Nigéria également, la COVID-19 précipite davantage de personnes dans l'insécurité alimentaire. L'analyse montre que les mesures imposées pour contenir le virus ont réduit de 80 % les revenus des ménages. Dans le nord-est du pays, 4,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, soit une augmentation de 600 000 personnes, en grande partie due à la COVID-19, tandis que dans la grande zone urbaine de Kano, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est monté en flèche, passant de 568 000 en mars à 1,5 million en juin, soit une augmentation d'1 million de personnes.

Les perspectives au Soudan du Sud sont tout aussi inquiétantes, où, même avant la pandémie, 6,5 millions de personnes devaient faire face à une grave famine au plus fort de la période de soudure, aggravée par la violence dans l'État de Jongleï au cours des derniers mois. Cela a entraîné le déplacement de dizaines de milliers de civils, l'enlèvement d'un grand nombre de femmes et d'enfants et une perte généralisée de bétail et de moyens de subsistance. En outre, les épidémies de virus dans des zones urbaines comme Djouba pourraient exposer jusqu'à 1,6 million d'autres personnes à un risque réel de famine.

Enfin, même si ce n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui, je tiens également à souligner la catastrophe qui se déroule au Burkina Faso en raison de la recrudescence de la violence. Le nombre de personnes confrontées à des niveaux de famine critiques a triplé, passant à 3,3 millions de personnes, car la COVID-19 aggrave les problèmes de déplacement, de sécurité et d'accès. Pour 11 000 de ces personnes vivant dans les provinces septentrionales, la famine frappe à la porte au moment où nous parlons.

Nous savons ce qu'il faut faire. Nous avons fait d'énormes progrès dans la détection des signes avant-coureurs de la famine et dans la compréhension de ses causes et de ses conséquences. Mais hélas, nous avons déjà vu cette histoire ne se produire que trop souvent. Le monde attend qu'il soit trop tard, alors que la faim tue, alimente les tensions communautaires, nourrit les conflits et l'instabilité et force les familles à quitter leur foyer.

J'ai récemment appris qu'en Amérique latine, des familles affamées ont commencé à accrocher des drapeaux blancs devant leurs maisons pour montrer qu'elles ont besoin d'aide. Elles sont nombreuses : 17,1 millions de personnes souffrent de la faim aujourd'hui, contre 4,5 millions en décembre de l'année dernière. Un drapeau blanc est signe de reddition – d'abandon. Nous ne pouvons pas, et nous ne devons pas, nous rendre, ou nous dire qu'il n'y a rien que nous puissions faire, parce que des millions de personnes dans le monde ont désespérément besoin de notre aide.

La vérité est que nous sommes tous à court d'excuses pour ne pas agir – rapidement et de manière décisive – alors que des enfants, des femmes et des hommes meurent de faim. Aujourd'hui, en tant qu'humanitaires, nous sommes ici pour avertir le Conseil que les pressions causées par les conflits et la COVID-19 s'accumulent rapidement, et je suis terrifié à l'idée que le barrage qui nous protège de la famine puisse être sur le point de céder.

Mais au milieu de la tourmente, l'espoir subsiste. Les accords de paix signés au Soudan et au Moyen-Orient ces dernières semaines montrent que, s'il existe un réel engagement en faveur de la paix, des miracles peuvent se produire. Le monde a maintenant besoin d'un leadership politique pour édifier la paix et éviter cette crise de la faim, et j'engage instamment les membres du Conseil de sécurité à montrer la voie. La résolution 2417 (2018) a été un moment historique. Il est temps de tenir notre promesse et de nous mobiliser immédiatement pour sauver d'innombrables vies, afin de promouvoir la paix et la stabilité dans le monde entier.

Il faut tout le monde se mobilise. Je comprends que les gouvernements du monde entier sont confrontés à une pression financière sans précédent en raison de la pandémie. Je pense donc qu'il est temps que le secteur privé se mobilise et contribue au financement de l'effort de secours.

Certains se demandent peut-être pourquoi je soulève cette question devant le Conseil de sécurité, mais je compte saisir toutes les occasions qui se présentent pour tirer la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons besoin de 4,9 milliards de dollars pour nourrir 30 millions de personnes pendant un an – des personnes qui vont toutes mourir sans l'aide du PAM.

Dans le monde, il y a plus de 2 000 milliardaires, possédant en tout une fortune de 8 000 milliards de dollars. Dans mon pays d'origine, les États-Unis d'Amérique, il y a 12 personnes qui ont à elles un patrimoine net de 1 000 milliards de dollars. En fait, des rapports indiquent que trois d'entre eux ont gagné des milliards et des milliards durant la pandémie de COVID-19. Je ne suis pas opposé à ce que quelqu'un gagne de l'argent, mais l'humanité est confrontée à la plus grave crise que nous connaissons de notre vivant.

Il est temps pour que celles et ceux qui ont le plus d'argent interviennent pour aider celles et ceux qui en ont le moins. Il est temps que ces personnes démontrent leur amour d'autrui. Le monde a besoin d'elle en ce moment même. Il est temps de faire ce qu'impose la morale.

Annexe IV

Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock, le Directeur général Qu Dongyu et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés. Je remercie également le Secrétariat d'avoir fait le point sur la sécurité alimentaire conformément à la résolution 2417 (2018).

Selon cette mise à jour, la crise alimentaire en République démocratique du Congo, au Yémen, dans le nord-est du Nigéria et au Soudan du Sud est toujours grave et touche des millions de personnes. La grave situation humanitaire qui règne dans ces pays doit susciter la plus grande attention de la communauté internationale.

En fait, la situation dans ces pays n'est qu'un microcosme des problèmes d'insécurité alimentaire provoqués par les conflits dans le monde. Les conflits armés et la violence font peser une menace grave sur les infrastructures de production alimentaire, obligent les personnes à quitter leur foyer et provoquent des pénuries de main-d'œuvre. Les perturbations des opérations humanitaires et les dommages causés aux installations humanitaires entraînent des crises alimentaires et font qu'un grand nombre de civils sont confrontés à la malnutrition et à la famine. Dans le même temps, les crises alimentaires provoquent un mécontentement croissant du public et constituent un terreau fertile pour la violence et l'extrémisme, ce qui provoque des troubles et exacerbe les conflits.

L'insécurité alimentaire dans les zones de conflit a une incidence non seulement sur la paix et la sécurité internationales et régionales, mais aussi sur le développement et les moyens de subsistance des populations des pays touchés. Le Conseil de sécurité doit continuer à jouer un rôle important dans le règlement de ces problèmes et mettre tout en œuvre pour briser le cercle vicieux des conflits, de la violence et de l'insécurité alimentaire.

Nous devons promouvoir le règlement politique des conflits et réduire les risques d'insécurité alimentaire dans les zones de conflit. La Chine appuie l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et appelle toutes les parties concernées à veiller à la pleine application de la résolution 2532 (2020), à respecter le droit humanitaire international, à conclure des accords de cessez-le-feu et à mettre fin à toute violence. Le Conseil doit assumer sa responsabilité principale de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il doit promouvoir le règlement politique des différends par des moyens pacifiques et diplomatiques afin de maintenir la paix et la stabilité dans les régions touchées. Il doit tout mettre en œuvre pour garantir l'accès humanitaire et réduire au minimum les risques de catastrophes humanitaires, notamment l'insécurité alimentaire due aux conflits.

Nous devons promouvoir le développement durable et la sécurité alimentaire afin de nous attaquer aux causes profondes des conflits. Cette année marque le début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Nous devons nous concentrer sur des domaines d'intérêt commun pour les pays en développement, tels que l'alimentation, l'agriculture et la réduction de la pauvreté, et mobiliser davantage de ressources en faveur des pays en développement en leur apportant un appui financier, une assistance technique et un appui en matière de renforcement des capacités pour améliorer le niveau de développement économique et social et créer des conditions propices à la sécurité alimentaire. Nous devons toujours placer le développement au cœur de la coopération internationale et le considérer comme un facteur important pour promouvoir le règlement des conflits.

La maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager dans le monde. Les restrictions commerciales imposées pendant la pandémie entravent le transport des denrées alimentaires et perturbent l'industrie alimentaire et les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. L'instabilité des chaînes d'approvisionnement et la panique des marchés ont fait grimper les prix des denrées alimentaires. Les restrictions aux déplacements transfrontaliers entraînent des pénuries de main-d'œuvre dans certaines régions, ce qui perturbe le cycle de production saisonnier. La combinaison de tous ces facteurs risque d'exacerber l'insécurité alimentaire et d'aggraver la crise humanitaire dans les pays et les régions concernés.

Face à cette situation, toutes les parties doivent renforcer la coopération internationale pour lutter contre la COVID-19, promouvoir la reprise économique et réduire au minimum les conséquences de la pandémie sur la sécurité alimentaire. Nous devons relancer la production, tout en prenant toutes les mesures préventives dans le contexte de la pandémie, afin d'assurer la stabilité de l'industrie alimentaire et des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Nous devons également accorder une attention particulière aux pays en développement, notamment aux pays africains, et leur fournir une aide humanitaire ciblée. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes internationaux ont un rôle clef à jouer à cet égard, et nous devons leur apporter notre appui.

La Chine, qui est le plus grand pays en développement, a toujours considéré la sécurité alimentaire comme une priorité dans le cadre de sa gouvernance. Face aux problèmes découlant de la COVID-19, la Chine a lancé une campagne nationale visant à prévenir le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, la Chine travaille en étroite collaboration avec la FAO et participe activement à la coopération internationale, contribuant ainsi à la stabilité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire à l'échelle mondiale. En outre, la Chine apporte son assistance à d'autres pays en développement, au moyen de l'échange d'informations et de l'assistance technique, pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et les invasions de criquets.

La Chine est prête à travailler en collaboration avec toutes les parties pour régler les conflits armés, maintenir la sécurité alimentaire et déployer des efforts inlassables en faveur de la paix et du développement dans le monde.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Je tiens à remercier la présidence d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que les intervenants pour leurs présentations. Leur présence ici est un vrai privilège et témoigne de la gravité de la situation que vivent actuellement trop de civils dans trop de pays. Nous sommes confrontés à un lourd défi. À notre avis, la première étape pour le relever consiste à comprendre pourquoi nous n'avons pas réussi à prévenir cette situation catastrophique qui aurait pu être évitée.

Comme l'ont souligné nos experts, les faits montrent que les conflits armés sont le principal facteur de famine et de risque de famine dans les pays dont il est question aujourd'hui. Il existe également de nombreux autres facteurs, comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences économiques, ainsi que les conditions météorologiques extrêmes et d'autres facteurs, mais le mandat du Conseil de sécurité porte sur les conflits et la violence armée, et nous devons prendre des mesures pour y faire face.

Des civils innocents font les frais du fait que nous ne faisons pas assez collectivement, ici au Conseil, pour les protéger des conflits, et que nous ne faisons rien pour les protéger des difficultés économiques, de la faim et des chocs extérieurs soudains. Nous ne pointons personne du doigt. Nous constatons simplement que la faim semble être une menace récurrente et persistante pour les pays touchés par des conflits, et pourtant – comme en 2018 et maintes fois avant cela – nous continuons d'essayer de résoudre un problème qui aurait pu être évité au départ.

Nous devons faire mieux. Nous devons décider que nous sommes arrivés à un point de non-retour, à partir duquel nous prendrons des mesures concrètes ensemble, ici au Conseil, sur une série de questions dans les pays inscrits à notre ordre du jour, afin d'éviter collectivement et définitivement le risque que des millions de personnes soient confrontées à la tragédie de la faim et au risque de famine. C'est parce que nous croyons au pouvoir du multilatéralisme et de la solidarité et au rôle irremplaçable que peut jouer le Conseil pour jeter des ponts en faveur de la paix que nous sommes ici aujourd'hui pour contribuer à l'élaboration d'une réponse globale et coordonnée permettant de relever ces défis et de remédier à nos échecs.

Nous demandons au Conseil et aux États Membres de l'ONU de prendre toutes les mesures nécessaires, notamment en soutenant l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, en appuyant et en encourageant les processus de paix et, le cas échéant, en demandant des comptes à ceux qui entravent l'accès humanitaire. Nous pouvons faire tout cela ici au Conseil.

Le Conseil a un rôle déterminant à jouer pour veiller à ce que les parties à un conflit armé respectent le droit international humanitaire et les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, de sorte que les organisations humanitaires puissent parvenir jusqu'aux populations touchées – où qu'elles se trouvent et quelles qu'elles soient.

Nous appelons également à renforcer les opérations humanitaires et à élaborer et mettre en œuvre des efforts conjoints et coordonnés entre les entités s'occupant de l'action humanitaire, du développement et de la paix, afin que nous puissions effectivement garantir aux populations des moyens de subsistance robustes et résilients, un développement amélioré et des besoins humanitaires réduits. Tout cela doit être accompli dans un environnement solide et viable, propice à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

La pandémie de COVID-19 a en effet mis en relief la nécessité indéniable de renforcer les capacités locales afin de générer une résilience et de venir à bout de la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, et nous devons faire davantage pour accompagner ces efforts. Elle a également montré que même l'aide humanitaire peut être soumise à des chocs inattendus et à l'incertitude. Les faits exigent que l'on agisse maintenant, pendant la crise qui sévit. Il est temps de renforcer la solidarité et de raviver le sentiment de notre humanité commune.

Enfin, dans cet esprit, je voudrais encourager les pays donateurs à accroître leur aide publique au développement et à promouvoir des programmes financiers et d'allégement de la dette innovants pour les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans le cadre de la crise mondiale actuelle.

Annexe VI

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier tous les intervenants de leurs exposés.

Nous nous en souvenons tous, il y a deux ans, nous avons adopté à l'unanimité la résolution 2417 (2018), qui reconnaissait le lien entre conflits armés, insécurité alimentaire et famine.

La plupart des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le monde vivent dans des pays touchés par des conflits armés, lesquels ont des conséquences humanitaires dévastatrices sur les civils et font souvent lourdement obstacle aux opérations de secours humanitaire. C'est à cause de ces conflits que les populations n'ont pour survivre que ce qu'elles reçoivent grâce à l'aide d'urgence. Dans le même temps, les conflits rendent le travail des travailleurs humanitaires extrêmement difficile. L'importance d'un accès sûr et sans entrave du personnel humanitaire aux civils en situation de conflit armé ne doit pas être sous-estimée. L'Estonie apprécie vivement l'action de tous les travailleurs humanitaires et sanitaires en première ligne, lesquels continuent d'accomplir leurs tâches dans des circonstances déjà catastrophiques et qui sont aujourd'hui encore aggravées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Actuellement, quatre des pires crises alimentaires au monde concernent la République démocratique du Congo, le Yémen, le nord-est du Nigéria et le Soudan du Sud, tandis que les situations en Afghanistan, en Somalie et au Burkina Faso ne sont pas loin derrière. Leur dénominateur commun : un conflit armé. En outre, cette année, un nouvel ennemi ravage ces pays, la COVID-19. Cette pandémie, associée à des catastrophes naturelles telles que les invasions de criquets pèlerins et les inondations, a aggravé ces situations vulnérables, à tel point que les quatre pays sont menacés de famine.

Au fil des ans, l'Estonie a aidé le Programme alimentaire mondial, le Comité international de la Croix-Rouge et l'UNICEF à fournir une aide d'urgence à ces quatre pays. Nous continuerons de faire ce que nous avons à faire. Toutefois, une réponse globale est nécessaire afin de remédier aux causes profondes de la famine et de l'insécurité alimentaire généralisée provoquées par les conflits, et d'offrir aux populations une possibilité réelle de dépasser leur terrible situation. En tant que communauté internationale, nous devons continuer de faire avancer le dialogue pour trouver des règlements politiques, atténuer les crises économiques et lutter contre le dénuement, afin de contribuer à mettre un terme aux conflits et à la violence. À défaut, nous continuerons de traiter les symptômes sans prêter attention à la maladie.

À cet égard, je saisis l'occasion de renouveler le plein soutien de l'Estonie à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et j'en profite pour appeler toutes les parties à un conflit armé à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Annexe VII

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je tiens d'abord à remercier Mark Lowcock, David Beasley et Qu Dongyu pour leurs interventions extrêmement complètes.

Les chiffres qu'ils viennent de présenter sont absolument alarmants : le risque de famine ne cesse de se renforcer. Les causes sont nombreuses, nous le savons : les conflits, le changement climatique et, désormais, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que la crise économique qui en résulte, contribuent à accroître chaque jour le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Le nombre de pays touchés par le risque de famine est extrêmement préoccupant : la République démocratique du Congo, le Yémen, le nord-est du Nigéria et le Soudan du Sud ont été évoqués. La situation est également extrêmement préoccupante au Sahel, et en particulier au Burkina Faso.

Il est donc urgent d'agir. Tout d'abord – et ce sera mon premier point –, seule une action collective coordonnée et intégrée permettra d'éviter une catastrophe humanitaire. Les États, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et sous-régionales, les organisations non gouvernementales, mais aussi le secteur privé et les institutions financières internationales, tous doivent être mobilisés pour faire reculer le risque de famine.

La coopération entre tous ces acteurs, qu'ils soient humanitaires mais également du développement, est indispensable. Nous le savons, il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide alimentaire, aussi importante soit-elle. Il faut également renforcer les systèmes productifs nationaux et locaux et favoriser les filets de sécurité sociaux qui aideront les personnes les plus vulnérables à éviter le risque de famine et, surtout, à subvenir dans la dignité à leurs besoins alimentaires. Cette crise alimentaire invite à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à accélérer la réalisation des objectifs du développement durable. Nous devons aussi renforcer les mécanismes de prévention et d'alerte précoce, comme cela a été souligné, pour mieux anticiper, prévenir et atténuer les effets des crises alimentaires. Cela implique de collecter des données fiables, et ce, en temps réel.

La France continuera, tant par son appui bilatéral que multilatéral, à œuvrer en ce sens et à fournir tous les efforts nécessaires. Notre financement de l'aide alimentaire est passé d'environ 40 millions d'euros en 2019 à plus de 50 millions d'euros en 2020. Il continuera d'augmenter l'année prochaine. Par ailleurs, la France mobilise actuellement ses partenaires européens pour renforcer la réponse de « l'Équipe Europe » en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, dont tout le monde a souligné les impacts, y compris budgétaires, et ce, avec une attention spécifique sur l'Afrique, région qui nous préoccupe particulièrement.

Deuxième point : tout doit être fait pour garantir un respect absolu du droit international humanitaire. De nombreux orateurs l'ont souligné : l'utilisation de la famine comme méthode de guerre est un crime de guerre en vertu du droit pénal international. Un tel crime ne doit pas rester impuni. Par ailleurs, nous ne le répéterons jamais assez : toutes les parties doivent garantir la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles. Nous ne devons pas transiger sur ce sujet.

Enfin, prévenir la famine implique de garantir un accès humanitaire sûr et sans entraves à l'ensemble des personnes dans le besoin. À cet égard, il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020), à travers un cessez-le-feu et une pause humanitaire.

Nous avons une responsabilité collective, nous avons une obligation morale d'éviter une nouvelle tragédie humanitaire si le risque de famine se réalise. Alors que les conflits restent le premier moteur des crises alimentaires, nous nous devons d'accroître les efforts pour trouver des solutions politiques durables à l'ensemble de ces conflits. Le Conseil peut compter sur le soutien sans faille et continu de la France.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, l'Indonésie remercie la présidence du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la réunion d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier tous les intervenants pour leurs exposés très complets et édifiants.

Avant l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19), on estimait que 690 millions de personnes, soit près de 10 % de la population mondiale, souffraient de la faim, et qu'environ 75 % des personnes souffrant de malnutrition dans le monde vivaient dans des zones de conflit. Je le redis, telle était la situation avant l'apparition de la COVID-19.

Je voudrais reprendre à mon compte ce que le Secrétaire général adjoint a dit dans un précédent exposé ce mois-ci (S/2020/897, annexe III), à savoir que nous avons besoin de mesures concrètes pour briser le cercle vicieux des conflits armés, de la violence et de l'insécurité alimentaire. Les recommandations formulées dans son exposé sont un bon point de départ pour nous permettre de nous concentrer sur les actions à mener.

La protection des civils restera la priorité absolue de l'Indonésie et devrait toujours être l'objectif premier du Conseil de sécurité. La mise en oeuvre de la résolution 2417 (2018) est plus que jamais d'actualité, en particulier en ces temps de COVID-19. Je voudrais mettre l'accent sur les éléments suivants à cet égard.

Premièrement, la famine ne devrait jamais être utilisée comme une tactique de guerre. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, ainsi que le Secrétaire général adjoint Lowcock et plusieurs autres membres du Conseil l'ont également déclaré. Les parties doivent entendre l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et de l'accès de l'aide humanitaire pendant la pandémie de COVID-19. Pourtant, aujourd'hui encore, les parties les plus actives dans la plupart des conflits continuent d'ignorer cet appel. En outre, les attaques contre les agents humanitaires et les installations médicales restent un moyen délibéré de perturber de l'accès humanitaire.

Deuxièmement, la coopération internationale est vitale pour la protection des civils. Nous devons combler l'écart entre la responsabilité de protéger les civils qui incombe à un pays et sa capacité effective de le faire. Les pays mentionnés dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires de 2020*, notamment la République démocratique du Congo, le Yémen, le Nigéria, le Soudan du Sud, la Somalie, le Burkina Faso et l'Afghanistan, ont besoin d'un appui de la communauté internationale, notamment par le biais d'une assistance technique et financière, qui est véritablement indispensable pour permettre le renforcement des capacités.

Il est regrettable que l'action humanitaire ne soit même pas financée à hauteur de 35 %. En République démocratique du Congo, ce chiffre n'est même que de 22 %, alors que 21,8 millions de personnes, un nombre colossal, sont en situation de grave insécurité alimentaire. Pendant ce temps, 1,3 milliard de tonnes de denrées alimentaires sont jetées chaque année. Nous estimons qu'il est important de citer ces statistiques afin de replacer le débat d'aujourd'hui dans son contexte. Il faut absolument que le Conseil soit capable d'encourager des mesures visant à renforcer la capacité des pays de protéger les civils, y compris leur sécurité alimentaire.

Troisièmement, l'impératif de protection des civils doit être intégré à tous les stades des processus de paix, de la prévention des conflits au maintien et à la consolidation de la paix, en passant par le développement durable. Pour que la paix

s'enracine véritablement, il est clair que le développement durable est indispensable. C'est une question de synergie, notamment entre les organes et organismes des Nations Unies qui s'occupent de cette question particulière. Par exemple, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont parmi les outils à notre disposition pour atteindre cet objectif. Utilisons-les !

Pour conclure, l'Indonésie conservera la même détermination à préserver les générations futures du fléau de la guerre, un but et un principe inscrits dans la Charte des Nations Unies. Tel est l'effort collectif que nous devons fournir. L'heure est à l'action, et non à l'abandon. Nous ne devons laisser personne de côté. Nous ne devons laisser personne mourir de faim.

Annexe IX**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je voudrais, à mon tour, remercier M. Mark Lowcock, M. Qu Dongyu, et M. David Beasley pour leurs exposés complémentaires sur les dernières évolutions de la situation alimentaire en République démocratique du Congo, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et au Yémen où, selon le dernier *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, 61 % de la population fait face à une crise alimentaire.

Nous sommes très sensibles à leurs témoignages poignants et répétés au Conseil de sécurité sur la situation difficile que vivent ces populations trop longtemps exposées aux crises alimentaires. Ces crises ont été aggravées ces dernières semaines par de graves inondations qui ont eu lieu au Sahel, les effets de la guerre comme au Yémen, ou encore les crises au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo. Dans toutes ces situations, les populations sont obligées de tout abandonner derrière elles, pour sauver leur vie, dans les cas où cela est encore possible. Qu'il me soit permis de renouveler, au nom de mon pays, ma compassion envers les victimes innocentes de tous ces désastres.

Mon pays, le Niger, a connu ces dernières semaines, de graves inondations ayant fait, selon les dernières estimations, plus de 350 000 sinistrés. Des familles entières ont perdu leurs moyens de subsistance. Les populations faisant face à des vulnérabilités multiples, en particulier les réfugiés et les déplacés internes, n'ont pas non plus été épargnées : 9 000 personnes sous la protection du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont désormais besoin d'abris suite à ces inondations. À l'heure où nous débattons de la protection des civils en relation avec l'insécurité alimentaire, les effets combinés des changements climatiques et des conflits, viennent nous rappeler à quel point l'impact humanitaire peut être grand pour ces populations.

La note du Secrétaire général du 4 septembre 2020 nous rappelle la gravité de la situation et les risques accrus de famine et d'insécurité alimentaire généralisée dans quatre pays touchés par un conflit – au total 43,5 millions de personnes dont 15,9 millions au Yémen, 15,6 millions en République démocratique du Congo, 7 millions au Soudan du Sud et 5 millions dans le nord-est du Nigéria.

Les conflits sont aujourd'hui la principale cause de la faim aiguë dans le monde, forçant les populations à fuir et abandonner leurs champs, leur bétail, leurs biens et leurs autres sources de subsistance. Cela aggrave l'insécurité alimentaire tant pour les personnes déplacées de force que pour les communautés d'accueil qui sont souvent les pourvoyeurs de secours, malgré très souvent des ressources déjà limitées.

Je voudrais rappeler, par exemple, que c'est de façon unanime, lors de la réunion que nous avons eue selon la formule Arria le 15 juillet dernier, que les intervenants nous ont démontré, avec des témoignages poignants, le lien intime qui existe entre les activités des groupes armés dans la région des Grands Lacs, les déplacements massifs des populations et la situation d'insécurité alimentaire à laquelle elles sont exposées. Tout comme celles du Sahel, du Soudan du Sud et du Yémen, ces populations prises au piège de conflits armés et d'activités des groupes terroristes ont d'urgence besoin d'une aide humanitaire, en particulier les femmes et les enfants qui continuent de payer un lourd tribut : dans 55 pays à travers le monde, près de 17 millions d'enfants de moins de 5 ans sont sévèrement malnutris. Cette situation est préoccupante et demande une action urgente.

Il convient de le dire, les divers facteurs liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), comme nous le savons, ont exacerbé les problèmes dans ces régions déjà durement touchées par les conflits. La pénurie de main-d'œuvre a substantiellement affecté la production, mais aussi la transformation des cultures. Les perturbations dues aux blocages des transports et aux mesures de quarantaine ont empêché les agriculteurs d'accéder aux marchés, entravé l'aide humanitaire et, donc, la distribution urgente de l'aide, pourtant vitale, aux réfugiés et aux personnes déplacées. Face aux multiples sinistres auxquels elles sont confrontées, aux affres des conflits armés, aux risques d'une propagation de la pandémie de COVID-19, il est plus qu'urgent d'agir pour éviter d'être les témoins d'une tragédie à une échelle encore plus grande.

Je voudrais à cet égard saisir cette occasion pour rendre un hommage appuyé à tous les travailleurs humanitaires pour leurs efforts remarquables visant à apporter une bouée de sauvetage à ces populations et contribuer à la protection des communautés vulnérables, surtout en ces temps de pandémie de COVID-19. Ils font ce travail avec dévouement et engagement, souvent, hélas, au péril de leur vie.

Pour que la réponse humanitaire soit efficace, l'on doit mobiliser encore plus de ressources, veiller à mieux les utiliser en supprimant toutes les entraves et délier l'aide humanitaire de toute considération politique. Sur cette question, je remercie M. David Beasley pour son excellent plaidoyer.

Comme cela est admis de tous, le moyen le plus efficace de protéger les civils est de prévenir les conflits. La prévention consiste avant toute chose à identifier et à traiter les vulnérabilités chroniques et profondes qui affectent ces pays, à travers une action concertée des gouvernements, de la communauté humanitaire et des acteurs du développement. Comme a eu à le dire le Président de la République du Niger, S. E. M. Mahamadou Issoufou, l'objectif « faim zéro » que s'est fixé la communauté internationale pour l'année 2030 est à notre portée. Pour sa part, depuis 2011, le Niger, à travers l'initiative 3N, les Nigériens Nourrissent les Nigériens, a mis en œuvre un programme pour passer des solutions d'urgence à des solutions structurelles, qui ont fait sortir le pays du cycle chronique d'insécurité alimentaire qu'il a connu dans le passé.

Pour conclure, je voudrais rappeler que le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, en mai 2018, la résolution 2417 (2018), qui engage toutes les parties à protéger les infrastructures civiles essentielles à l'acheminement de l'aide humanitaire et à assurer le bon fonctionnement des marchés et des systèmes alimentaires dans les situations de conflit armé. Cette résolution doit continuer à guider nos actions pour rompre, le plus tôt possible, avec le cycle de la faim lié aux conflits qui inflige d'indicibles souffrances aux populations civiles déjà vulnérables.

Annexe X

Déclaration de M. Dmitry Chumakov, Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions nos intervenants d'aujourd'hui, M. Mark Lowcock, M. Qu Dongyu et M. David Beasley, de leur aperçu substantiel des tendances actuelles qui sous-tendent la sécurité alimentaire dans le monde. Les rapports pertinents de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) sur la question sont toujours sur nos écrans radar. Le récent rapport du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui est à l'origine du débat d'aujourd'hui, confirme à quel point la situation est alarmante.

En effet, les pays sur lesquels se concentrent le rapport de l'OCHA, à savoir la République démocratique du Congo, le Yémen et le Soudan du Sud ainsi que la partie nord-est du Nigéria, connaissent des souffrances humaines non seulement en raison des problèmes d'accès à la nourriture que rencontrent les personnes dans le besoin, mais aussi parce que ces États souffrent d'une instabilité générale depuis un certain nombre d'années et ont récemment connu une aggravation de l'insécurité. Malheureusement, cette question concerne également un certain nombre d'autres pays, ce qui élargit clairement le champ de notre débat.

Nous prenons également note de l'accent que certains orateurs ont mis sur le prétendu lien entre l'action humanitaire et le développement. Malgré la large promotion dont ce concept fait l'objet, il manque de définition claire. À ce jour, nous n'avons entendu aucune explication sur le type de nouvelle dimension que cette notion apporte à la coopération existante entre les différents organismes sur le terrain. Cela dit, nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires en République démocratique du Congo, au Yémen, au Nigeria et au Soudan du Sud pour le combat quotidien qu'ils mènent avec un seul objectif en tête : aider les personnes les plus démunies. Malheureusement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) impose des difficultés et des restrictions supplémentaires à leur travail.

Les conflits armés ne sont pas la seule raison de l'augmentation du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde aujourd'hui. Au lieu de se concentrer sur le lien exclusif entre les conflits et la faim, le Conseil de sécurité doit considérer d'autres facteurs d'insécurité alimentaire, à savoir la volatilité des prix sur le marché alimentaire mondial, la stagnation de l'économie mondiale, l'exploitation insuffisante du potentiel scientifique et technologique dans le domaine de l'agriculture, le déficit d'investissement, la dégradation de l'environnement et, maintenant, un autre défi important, la pandémie de COVID-19. Les mesures économiques unilatérales, qui sapent les droits et les capacités de développement des pays, ont également leur place dans cette triste liste.

La solution au problème de la faim induite par les conflits doit donc être recherchée dans le seul domaine politique. La boîte à outils du système de développement des Nations Unies et des organismes humanitaires joue un rôle primordial pour relever efficacement les défis de l'insécurité alimentaire et pour renforcer le potentiel industriel et agricole des pays. Un autre aspect important est de veiller au respect par toutes les parties du droit international humanitaire, ce qui est essentiel. Le respect des principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire, conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, permet d'appréhender la nature impartiale de la fourniture de l'aide humanitaire.

La Fédération de Russie considère que la lutte contre l'insécurité alimentaire est d'une importance vitale. La FAO et le PAM sont nos principaux partenaires dans ce domaine. En 2018-2019, nous avons affecté plus de 80 millions de dollars à l'aide alimentaire d'urgence par l'intermédiaire de ces institutions. En 2020, nous mettons en œuvre avec le PAM un programme d'aide alimentaire pour le Yémen doté d'un financement de 4 millions de dollars. Cette année, nous avons fourni 10 millions de dollars pour appuyer le travail de la FAO dans la lutte contre l'invasion de criquets pèlerins dans les pays d'Afrique de l'Est, y compris au Soudan du Sud.

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer notre position selon laquelle chaque conflit est unique en soi et qu'il n'existe pas de recette universelle pour surmonter les crises dans chaque pays touché par un conflit. À cet égard, nous adhérons à la position selon laquelle les questions de sécurité alimentaire ne doivent être abordées au Conseil de sécurité que dans le cadre de l'examen de la situation de pays spécifiques qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales, en examinant de près les causes profondes de ces situations. Au fond, le Conseil aborde déjà et inévitablement ces questions dans ses débats concernant la situation en République démocratique du Congo, au Yémen, au Soudan du Sud et au Nigéria.

Annexe XI**Déclaration de M^{me} Isis Gonsalves, Coordinatrice politique à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Tout d'abord, Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie les intervenants de leurs observations peu réjouissantes et félicite le Président du Conseil de sécurité d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui qui est aussi important qu'opportun.

Les dangers des changements climatiques, la propagation continue de la maladie à coronavirus (COVID-19) et la prolifération des criquets pèlerins effacent aujourd'hui des décennies de progrès dans la lutte mondiale contre la faim. Venir à bout des pénuries alimentaires s'avère une tâche insurmontable pour les groupes vulnérables dans les pays touchés par des conflits, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et celles qui sont devenues apatrides en raison de forces politiques, socioéconomiques et environnementales sur lesquelles elles n'ont guère de contrôle. Alors que des millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë et de conflits en République démocratique du Congo, au Yémen, au Soudan du Sud et dans d'autres contextes, il faut faire plus pour combattre ces fléaux.

Dans de nombreuses situations à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, l'insécurité alimentaire aiguë et les conflits sont inextricablement liés, et ils sont exacerbés par les changements climatiques et aggravés par d'autres multiplicateurs de risques. Par exemple, la montée de l'intolérance, de la désinformation et des discours de haine crée une atmosphère de méfiance où les défis de paix et de sécurité se posent selon des critères ethniques, communautaires et politiques. Les cycles douloureux et récurrents de conflits violents entre les éleveurs hima et les agriculteurs lendu à propos de différends fonciers de longue date dans le nord-est de la République démocratique du Congo, qui ont entraîné une augmentation des déplacements et des pénuries alimentaires, en sont un exemple. De même, en raison de ses six années de conflit, des cycles de fortes pluies et d'inondations et des facteurs associés de déplacement des populations et de perturbations économiques, la sécurité alimentaire au Soudan du Sud s'est considérablement détériorée.

Face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui risque d'éroder encore davantage des processus de paix fragiles, il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures multilatérales qui rassemblent tous les acteurs de la paix, de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire. Dans un contexte de perturbation des chaînes d'approvisionnement, de restrictions aux déplacements et de réduction des financements, qui entravent considérablement les opérations humanitaires, Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère son plein soutien à la résolution 2532 (2020). Nous nous faisons à nouveau l'écho des appels à un cessez-le-feu mondial et demandons que toutes les parties à un conflit armé s'engagent à faire une pause humanitaire durable afin de garantir l'acheminement continu de l'aide humanitaire. Le droit international, y compris le droit international humanitaire, n'est pas négociable, et nous encourageons toutes les parties qui sont bien placées pour influencer le cours des événements dans les pays touchés par un conflit à œuvrer à la pleine mise en œuvre de la résolution 2532 (2020), tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale des États touchés.

En ce moment précaire, il est urgent que la communauté des donateurs, y compris les institutions financières internationales, augmente l'aide aux pays touchés par un conflit et s'assure que les organismes humanitaires reçoivent le financement nécessaire pour exécuter pleinement leurs plans d'intervention et poursuivre leur travail de sauvetage. Et dans la même veine, nous encourageons un plus grand

allègement de la dette. Si nous voulons tenir notre promesse collective de mettre fin à la famine d'ici 2030, l'ensemble du système des Nations Unies, y compris les États Membres et les organisations régionales et sous-régionales, doit renouveler ses efforts pour protéger les personnes rendues vulnérables par les conflits et la famine.

Annexe XII

Déclaration de la Mission permanente de l' Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'information pour traiter de la famine induite par les conflits. Je tiens également à remercier M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, pour leurs exposés très instructifs et pour avoir porté ces réalités à notre attention.

L'Afrique du Sud est profondément préoccupée par le nombre croissant de personnes souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans le monde, y compris sur le continent africain et au Moyen-Orient. La faim est en augmentation et des millions de personnes sont en danger. La faim est à la fois une cause et un effet de la guerre et des conflits et reste une menace inquiétante pour la paix et la sécurité internationales. C'est au Conseil de sécurité qu'il incombe au premier chef d'agir en réponse aux menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Les conflits armés ont un impact dévastateur sur les moyens de subsistance. Ils perturbent les systèmes alimentaires, provoquent des déplacements massifs de population et entraînent l'insécurité alimentaire. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé l'insécurité alimentaire et nutritionnelle déjà existante et a plongé les communautés vulnérables dans la faim et la pauvreté. En raison de la pandémie, les pays qui dépendent fortement de l'aide humanitaire, y compris de l'aide alimentaire de base, sont maintenant confrontés à un triple fardeau.

Les civils sont les principales victimes de ces cycles vicieux de l'insécurité alimentaire et des conflits armés, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. À cet égard, nous tenons à souligner le sort des personnes déplacées, des réfugiés et des migrants, qui sont soumis à des conditions de vie difficiles pendant les situations de conflit et dépendent entièrement de l'aide humanitaire.

Les infrastructures civiles et essentielles, les convois d'aide humanitaire et les travailleurs humanitaires sont également pris pour cible dans les situations de conflit. Nous réaffirmons donc l'importance de garantir l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire, ainsi que la nécessité de veiller à la sûreté et à la sécurité des agents humanitaires.

À cet égard, l'Afrique du Sud souhaite apprécier et saluer les efforts de l'ONU, de son personnel, de ses partenaires d'exécution et de ses organismes pour leurs efforts remarquables visant à fournir l'aide et l'assistance nécessaires, en particulier dans les situations de conflit.

Il est nécessaire de faire plus pour réduire et prévenir la faim due aux conflits. Qu'il me soit permis d'appeler les éléments suivants à l'attention du Conseil de sécurité.

Premièrement, les systèmes de prévention et d'alerte précoce devraient être utilisés plus efficacement pour prévenir les cas de famine. Cela peut être fait en intégrant des indicateurs sur les niveaux alarmants d'insécurité alimentaire et la restriction de l'accès humanitaire aux populations dans les opérations de maintien de la paix et les rapports par pays soumis au Conseil de sécurité.

Deuxièmement, toutes les parties aux conflits doivent veiller à respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Les personnes responsables de violations de ce droit international, notamment parce qu'elles empêchent la fourniture d'une aide alimentaire ou sapent les moyens de production de denrées alimentaires pendant un conflit, doivent être tenues pour responsables.

Troisièmement, l'aide humanitaire fournie dans les zones de conflit doit tenir compte du sexe et de l'âge et rester adaptée aux différents besoins de la population, garantissant ainsi que ces besoins sont intégrés dans les plans de réponses humanitaires.

Quatrièmement, l'amélioration et la fourniture de services de santé adéquats dans les zones de conflit, par exemple pour lutter contre les maladies infectieuses, doivent faire partie d'une stratégie d'éradication de la faim.

Enfin, les sanctions économiques imposées aux pays en conflit peuvent, par inadvertance, provoquer une famine liée au conflit, car les civils peuvent avoir un accès réduit à la nutrition et aux médicaments et sont confrontés à des prix plus élevés pour les denrées alimentaires en raison de la faillite de l'économie. À cet égard, l'Afrique du Sud réitère son soutien à l'appel du Secrétaire général à renoncer à toutes les mesures économiques imposées aux pays en conflit, notamment en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19. L'imposition de mesures coercitives unilatérales a également un impact sur les pays en conflit, et nous appelons les pays qui imposent de telles mesures à lever ces sanctions.

Je voudrais conclure en soulignant que, pour inverser la tendance à la famine induite par les conflits, il est impératif que la communauté internationale s'oppose fermement à l'utilisation de la famine comme une arme de guerre inacceptable et veille à ce que ceux qui souffrent de telles tactiques reçoivent l'aide humanitaire dont ils ont besoin.

Annexe XIII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la République dominicaine d'avoir pris l'initiative de demander la tenue de la présente réunion. Je voudrais également remercier nos trois hauts responsables du système des Nations Unies pour leurs exposés, présentés dans le cadre de la résolution 2417 (2018). Il est important que nous nous réunissions aujourd'hui pour réfléchir à notre rôle dans la prévention des souffrances. C'est l'objet de la résolution 2417 (2018), et je suis donc très heureux que cette séance ait lieu aujourd'hui.

La perspective d'une famine au XXI^e siècle est un échec causé par l'homme et évitable, comme l'ont expliqué nos intervenants. Le lien entre les conflits et la famine ne pourrait être plus clair : les conflits armés et la violence jouent un rôle central dans la négation des droits fondamentaux des civils à la nourriture et à la vie.

Le Royaume-Uni partage les vives préoccupations qui ont été exprimées concernant le risque croissant de famine et d'insécurité alimentaire aiguë au Yémen, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo. Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la sécurité alimentaire dans plusieurs autres pays touchés par des conflits, notamment la Somalie, le Burkina Faso et l'Afghanistan. Il est clair que la crise résultant de la maladie à coronavirus (COVID-19) s'est encore aggravée du fait de ces urgences humanitaires, exacerbant les vulnérabilités qui existaient déjà.

Les acteurs armés portent atteinte aux droits et à la sécurité des civils, déploient des tactiques qui utilisent la souffrance des civils comme une arme de guerre et font délibérément fi des obligations que leur impose le droit humanitaire international de protéger les civils. Je pense notamment aux entraves à l'accès humanitaire d'une aide vitale au moyen d'obstacles bureaucratiques, aux retards dans l'acheminement de l'aide, aux blocages et aux entraves aux activités de surveillance. Toutefois, comme nous l'avons appris lors de nos discussions, les travailleurs humanitaires qui essaient de venir en aide aux populations dans de nombreux théâtres font malheureusement et tragiquement l'objet d'attaques délibérées.

Le risque croissant de famine et d'insécurité alimentaire aiguë dans les zones de conflit exige une action immédiate sur le terrain, tout d'abord, de la part des gouvernements et des groupes armés non étatiques. En ce qui concerne les pays qui ont été mentionnés dans l'exposé d'aujourd'hui, je voudrais faire quelques brèves observations.

En ce qui concerne le Yémen, seuls une aide financière extérieure urgente à la Banque centrale du Yémen pour que les denrées alimentaires et les médicaments soient plus abordables, grâce au financement immédiat des interventions humanitaires de l'ONU, qui sont gravement sous-financées, et des progrès rapides vers un cessez-le-feu national, peuvent permettre d'éviter la famine. À mon avis, tous les États Membres de l'ONU ont la responsabilité de contribuer au financement des interventions menées par l'ONU, en particulier ceux qui se sont engagés à le faire. Bien entendu, c'est aux parties yéménites qu'incombe au premier chef la responsabilité d'accepter d'urgence les propositions de l'ONU en faveur de la paix.

Dans le nord-est du Nigéria, le fait que des groupes armés non étatiques prennent délibérément pour cible des travailleurs humanitaires est une violation abjecte et inacceptable du droit humanitaire international. Une coopération étroite

entre l'ONU et le Gouvernement nigérian est essentielle pour assurer pleinement la protection des civils et améliorer l'accès humanitaire.

Au Soudan du Sud, nous continuons de constater une stagnation du processus de paix et une escalade de la violence au niveau infranational. Là encore, il est essentiel que le Gouvernement sud-soudanais et tous les groupes non étatiques garantissent aux travailleurs humanitaires un accès sans entrave et réduisent les risques auxquels ils sont exposés.

En République démocratique du Congo, il faut intensifier les efforts sur les plans politique et de la sécurité, en collaboration avec les autorités nationales, infranationales et régionales, pour s'attaquer aux moteurs du conflit.

Toutefois, d'une manière plus générale, la communauté internationale doit faire preuve d'unité. Nous devons coordonner et hiérarchiser nos efforts. Nous devons rompre le cycle des conflits armés et des crises humanitaires. Nous avons la responsabilité collective d'agir rapidement, mais comme nous l'avons entendu aujourd'hui, nos contributions ne sont pas à la hauteur des besoins.

Ce mois-ci, le Royaume-Uni a lancé un appel à l'action pour prévenir la famine. Il a notamment annoncé le déblocage d'un montant supplémentaire de 150 millions de dollars à titre d'aide humanitaire, pour atténuer la faim extrême qui touche plus de 6 millions de personnes. Je dis « supplémentaire », car le Royaume-Uni est fier d'être l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire, non seulement pour ce qui est des appels concernant des pays spécifiques, mais également s'agissant des fonds traditionnels, comme le Fonds central pour les interventions d'urgence. Je crois qu'en 2020, le Royaume-Uni a fourni une contribution d'un peu plus d'un milliard de dollars à titre d'aide humanitaire. Nous avons fourni une aide financière d'un peu moins d'un milliard de dollars pour faire face à la COVID-19.

Par ailleurs, le Royaume-Uni a annoncé la nomination de Nick Dyer en tant que premier Envoyé spécial du Royaume-Uni pour la prévention de la famine et les affaires humanitaires. Nous appelons tous les États Membres à mobiliser rapidement tous les moyens financiers pour appuyer une action humanitaire rapide avant qu'il ne soit trop tard.

Nous, les membres du Conseil de sécurité, devons également jouer notre rôle. Non seulement nous devons accroître notre apport financier, mais nous pouvons également mobiliser nos efforts diplomatiques. Nous pouvons user de notre influence auprès des acteurs sur le terrain pour insister sur un accès humanitaire sans entrave et la protection des civils à cet égard.

Après avoir salué la tenue de cette séance d'information aujourd'hui et la note blanche qui l'a précédée, je voudrais indiquer que, comme nous l'espérons tous, l'ONU continuera à faire rapport sur ces situations et sur d'autres situations préoccupantes. Dans ce cadre, il faudrait notamment faire des mises à jour sur les progrès réalisés en ce qui concerne les recommandations de l'ONU, et présenter des éléments de preuve d'actes répréhensibles, lorsqu'il est possible de les recueillir, afin de renforcer le respect du principe de responsabilité et de nous permettre, en tant que membres du Conseil, de prendre des mesures à l'encontre des auteurs de tels actes.

Si le risque de famine persiste, le Conseil doit prendre des mesures pour renforcer la protection des civils et remédier au refus d'accès humanitaire, dans toutes les situations concernées. Nous pensons que le Conseil doit rester activement saisi de cette question au cours des semaines à venir. Nous pensons que nous devons reprendre cette discussion plus tard cet automne pour que les intervenants nous disent si la situation s'est améliorée ou a empiré, et envisager les mesures supplémentaires que nous pourrions prendre.

La famine et la faim ne devraient pas être des conséquences inévitables de la guerre et des conflits. Quand une famine est déclarée, cela signifie qu'il est déjà trop tard pour sauver des vies. Il s'agit d'un échec collectif, y compris de notre part ici. Nous ne devons pas rester les bras croisés et laisser la situation en arriver là. Nous devons agir maintenant pour éviter une catastrophe dans les mois à venir.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier Mark Lowcock, David Beasley et Qu Dongyu de leurs exposés. L'Ambassadrice Craft envoie ses salutations et regrette d'avoir dû partir avant la fin de la séance d'information, mais elle les remercie tous vivement de leur travail. Les exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui sont, nous en sommes conscients, des mises en garde sérieuses, et pas seulement des mises à jour – des mises en garde sérieuses quant aux conséquences désastreuses d'une collision des conflits et de la faim. Les États-Unis se félicitent de cette importante discussion à la veille de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale – pendant laquelle nous menons une réflexion collective sur la situation mondiale et examinons les moyens d'utiliser nos voix et nos actions pour améliorer la vie des populations.

Il y a un peu plus de deux ans, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2417 (2018), qui a établi clairement les liens entre l'insécurité et la faim. Ces liens ont été mis en évidence ces deux dernières années. L'insécurité et la violence, qui ont des origines diverses, du terrorisme à la violence politique, ont des répercussions profondes sur les populations vulnérables. Les familles sont déchirées. Les moyens de subsistance sont détruits. L'état de droit s'effondre. La production alimentaire est perturbée. Les dispensaires et les écoles ferment. En conséquence, l'insécurité alimentaire augmente considérablement.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas parler de la faim sans parler des conséquences graves de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans une situation de conflit, par définition, il est difficile de gagner sa vie, de nourrir sa famille, d'aller à l'école ou de consulter un professionnel de la santé. C'est encore plus difficile pour ceux qui sont confrontés à toute une série d'inégalités systémiques, notamment les femmes, les enfants, les populations autochtones, les personnes handicapées et les personnes déplacées. Comme David Beasley nous l'a dit à juste titre en avril (voir S/2020/340), et encore aujourd'hui, les problèmes économiques et sanitaires découlant de la COVID-19 s'aggraveront si les autorités ne s'attaquent pas à la fois aux causes profondes des conflits et aux fragilités sociétales qui ont été exposées par la pandémie.

La situation dans les quatre pays qui nous occupent aujourd'hui – la République démocratique du Congo, le Nigéria, le Soudan du Sud et le Yémen – montre à quel point il est difficile de lutter contre l'insécurité alimentaire et la faim dans des situations de conflit. Dans tous ces contextes, nous soulignons la nécessité de procéder à une analyse approfondie des causes profondes des conflits et d'utiliser des moyens pacifiques pour mettre fin à l'impunité et briser les cycles de violence.

En outre, les États-Unis soulignent que les parties à un conflit armé doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment en respectant les biens de caractère civil et les biens indispensables à la survie de la population civile.

En République démocratique du Congo, du fait de déplacements continus et de longue durée dus au conflit, aggravés par de multiples situations d'urgence sanitaire publique, ce sont des millions de Congolais qui sont confrontés à la faim. La persistance des conflits et de la violence dans plusieurs provinces, dont le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et le Tanganyika, a poussé des millions de familles à fuir leurs foyers, leurs moyens de subsistance et leurs réseaux de soutien. En raison de la poursuite de la violence dans des régions éloignées et souvent inaccessibles, les

autorités locales, appuyées par la communauté internationale, ont plus de difficultés à acheminer une assistance vitale. Nous recommandons fortement qu'une plus grande attention soit accordée à la dimension régionale du conflit dans les Grands Lacs, où les chefs d'État pourraient tourner la page d'une histoire tragique en stimulant l'intégration économique régionale.

Au Nigéria, 1,9 million de personnes dans l'État de Borno ne peuvent pas rentrer chez elles en raison de la terreur permanente exercée par des groupes armés non étatiques et des groupes terroristes, dont Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », qui n'ont aucun respect pour le droit international humanitaire ou la neutralité de celles et ceux qui risquent leur vie pour apporter une aide. Cas d'école : au cours de l'année écoulée, dans l'État de Borno, 15 travailleurs humanitaires ont été victimes de crimes odieux commis par des groupes terroristes. L'insécurité constante empêche les gens de se rendre dans leurs fermes ou sur les marchés locaux et d'avoir accès aux soins de santé et aux services sociaux. La peur et la violence empêchent également les acteurs humanitaires de parvenir jusqu'aux populations les plus vulnérables.

Au Soudan du Sud, malgré des lueurs d'espoir, les progrès au bénéfice de la population ont été rares depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité a abordé la question du lien entre faim et conflit, il y a deux ans. Du fait de la violence permanente dans tout le pays, aggravée par les inondations, la COVID-19 et les obstacles à l'accès humanitaire, ce sont des milliers de vies qui sont en jeu. L'ampleur et la gravité de l'insécurité alimentaire aiguë ont atteint des niveaux jamais vus au Soudan du Sud depuis 2014. En outre, nous sommes profondément préoccupés par les informations fournies par la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud, selon lesquelles les civils sont délibérément affamés, tandis que les parties au conflit font obstruction à l'aide humanitaire en fonction d'affiliations ethniques ou politiques supposées. Ces agissements pourraient être constitutifs de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. La nourriture ne doit en aucun cas être utilisée comme une arme de guerre.

Au Yémen, les États-Unis restent profondément inquiets devant la détérioration des perspectives économiques, l'ingérence des houthistes dans les opérations d'aide et les graves déficits de financement qui se traduisent par une insécurité alimentaire accrue. Nous exhortons de nouveau les houthistes à cesser d'interférer dans les opérations d'aide, et nous appelons tous les donateurs à contribuer davantage – et à déboursier des fonds pour cette crise.

Les États-Unis sont fiers d'être encore une fois le premier donateur humanitaire, notamment pour les quatre pays dont nous sommes saisis, qui ont reçu plus de 2 milliards de dollars d'aide de la part du peuple américain en 2020. Rien qu'au Yémen, les États-Unis ont répondu « présent » en injectant près de 200 millions de dollars supplémentaires depuis la dernière conférence d'annonce de contributions pour le Yémen, tenue en juin. Nous remercions les pays présents ici aujourd'hui et les autres États Membres de l'ONU qui ont eux aussi fourni des ressources à l'appui des populations les plus vulnérables. Nous exhortons une nouvelle fois les donateurs qui n'ont pas encore versé les montants annoncés pour 2020 à le faire rapidement, et à envisager un soutien financier supplémentaire pour prévenir la famine avant qu'elle soit irréversible.

L'Administration Trump continuera de se consacrer à cette question et de jouer un rôle de chef de fil à cet égard. Je sais que d'autres membres du Conseil se joindront à nous. Nous pouvons faire du monde un endroit meilleur en œuvrant ensemble à un objectif commun et en mettant un terme à la faim et à l'insécurité alimentaire des populations vulnérables dans le monde entier. C'est assurément un noble objectif vers lequel tendre.

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock, M. Qu Dongyu et M. Beasley de leurs exposés. Qu'il me soit également permis de remercier leurs équipes respectives au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et au Programme alimentaire mondial, pour leurs inlassables efforts sur le terrain.

Le Vietnam s'est associé à la République dominicaine et à d'autres pays pour demander la réunion d'information d'aujourd'hui, afin d'aborder la question alarmante de la famine due aux conflits, en particulier en ce qui concerne les quatre principales crises alimentaires signalées par l'OCHA – en République démocratique du Congo, au Yémen, dans le nord-est du Nigéria et au Soudan du Sud. Dans ces situations, la fragilité de la paix et de la sécurité à différents niveaux est aggravée par des facteurs tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la maladie, les catastrophes naturelles, les effets négatifs des changements climatiques, l'accès insuffisant à l'aide et au financement et les chocs économiques causés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Selon les estimations du Programme alimentaire mondial, d'ici à la fin de 2020, 265 millions de personnes seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. C'est un chiffre inquiétant. Sans une population en bonne santé, comment peut-on pérenniser la paix et le développement ? Nous disons souvent que les enfants sont l'avenir. Quel sera l'avenir d'un pays où des millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë et risquent de mourir avant l'âge de 5 ans ? Les conflits et la violence restent l'un des principaux moteurs de l'insécurité alimentaire. Ils détruisent les cultures vivrières, le bétail et les infrastructures alimentaires essentielles et font obstacle à l'aide humanitaire. L'insécurité alimentaire peut à son tour créer des tensions, prolonger les conflits, en susciter de nouveaux et entraver la reconstruction. Ma délégation réaffirme la nécessité de rompre le cercle vicieux entre conflit armé et famine et souhaite souligner les points suivants.

Premièrement, le respect du droit international humanitaire est un impératif dans toutes les situations de conflit armé. Nous appelons toutes les parties à un conflit armé à assurer la protection des civils, en particulier des femmes, des enfants et des plus vulnérables ; à veiller à ce que l'aide humanitaire puisse parvenir sans entrave et sans restriction jusqu'aux personnes dans le besoin ; et à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires impartiaux et des travailleurs sanitaires essentiels. Les infrastructures civiles indispensables à l'agriculture et à la production et à la distribution de denrées alimentaires, qui sont nécessaires à la survie de la population civile, doivent être protégées.

Deuxièmement, il n'y aura pas de solution durable à ces crises tant que nous n'aurons pas remédié aux causes profondes du conflit et que nous n'aurons pas fait progresser le dialogue entre les parties concernées pour trouver des règlements politiques durables. Le Conseil de sécurité doit veiller à s'acquitter de sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous lançons un nouvel appel à toutes les parties à un conflit armé pour qu'elles donnent suite à la demande du Conseil de sécurité de cesser immédiatement les hostilités pour permettre de lutter contre la pandémie de COVID-19.

Troisièmement, en cette époque de pandémie de COVID-19, il est d'autant plus difficile de trouver une solution à l'insécurité alimentaire dans les pays en situation de conflit. Sachant que, au niveau national, les ressources tendent à être mises à

rude épreuve, il est indispensable de renforcer l'aide humanitaire internationale, tant financière qu'en nature, et de coordonner nos efforts communs. Les organisations internationales et régionales, de même que les pays des régions concernées et au-delà, ont tous un rôle à jouer à cet égard. Nous devons aider les pays touchés, en particulier ceux qui sont en situation de conflit armé, à renforcer leur résilience, à garantir la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires et à améliorer leurs capacités d'adaptation face à des défis mondiaux multidimensionnels. Les besoins des populations vulnérables, en particulier les enfants et les femmes, doivent être dûment pris en compte.

La sécurité alimentaire a révélé une très forte corrélation avec la sécurité internationale dans certaines situations. La pandémie de COVID-19 a aggravé les risques alimentaires et sécuritaires. Le moment est venu de favoriser une collaboration resserrée entre les gouvernements, les organisations internationales et régionales, le secteur privé et les autres acteurs compétents afin de garantir une alimentation accessible, sûre et nutritive pour tous, en particulier pour les groupes les plus vulnérables dans les situations de conflit.
